



VIA PRÉVENTION

Gestion de la prévention

# Reconnaître les risques psychosociaux pour mieux les prévenir

## Plan de cours — Formation

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

### CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient remplies :

#### **Pour l'entreprise (session en entreprise)**

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local approprié pour la session de formation

#### **Pour le participant ou la participante**

- Savoir lire et écrire en français fonctionnel

## CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des personnes qui sont impliquées dans l'identification des risques psychosociaux présents dans le milieu de travail. La formation s'adresse aussi aux membres du comité de santé et de sécurité et aux gestionnaires.

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre et identifier les risques psychosociaux.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la formation, le participant sera en mesure de :

- Connaître les rôles et les responsabilités des différentes personnes impliquées dans l'identification des risques psychosociaux
- Connaître les différents types de risque et facteurs de risques présents en milieu de travail
- Reconnaître les stades d'atteinte à la santé
- Identifier des mesures préventives à mettre en place

## CONTENU DU COURS

1. Introduction
2. Pourquoi s'y intéresser ?
  - Obligations réglementaires
  - Pour les travailleurs et travailleuses
  - Pour l'organisation

### 3. Les risques psychosociaux

- Violence en milieu de travail
- Exposition à un événement à potentiel traumatique
- Situation de harcèlement

### 4. Les facteurs de risques psychosociaux

- Charge de travail élevée
- Justice organisationnelle déficiente
- Faible soutien des collègues et du gestionnaire
- Faible reconnaissance
- Faible autonomie décisionnelle
- Modèles utilisés

### 5. Les 3 stades d'atteintes à la santé

- Stade 1: En réaction, avec ou sans symptôme
- Stade 2: Fragilisé, mais atteintes réversibles
- Stade 3: Atteintes irréversibles

### 6. Prévention des risques psychosociaux

- Climat de sécurité psychosocial
- Démarches de prise en charge des RPS
- 3 types de moyens de prévention

### 7. Conclusion

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé théorique et exercices d'apprentissage

## MATÉRIEL; REMIS AUX PARTICIPANTS

- Cahier du participant

## DURÉE

4 heures

## NOMBRE DE PARTICIPANTS.TES PAR SESSION

4 à 15 participants.tes

## ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

L'attestation de formation en format 3" x 2" sera expédiée à l'employeur.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).